

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DROITS D'INSCRIPTION

L'entrée est libre mais l'inscription est obligatoire

✉ Inscription en ligne
<http://europa.unistra.fr>

CONTACT

Fédération de recherche n° 6703
Université de Strasbourg
Courriel : fru6703-contact@unistra.fr

LIEU DE LA JOURNÉE D'ACTUALITÉ

📍 Salle Alex Weill - Faculté de droit
1 place d'Athènes, 67000 Strasbourg

ACCÈS DEPUIS L'AÉROPORT

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

ACCÈS DEPUIS LA GARE

Tram C direction Rodolphe Reuss
Arrêt « Esplanade »

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

conception: Aurélie Kraft - FRU 6703

Colloque

Sous la direction scientifique de Sylvie Pierre-Maurice et Sâmi Hazoug

RETOUR SUR LES DÉCRETS DE PROCÉDURE 2021-2022 :

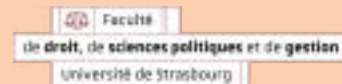
Volonté simplificatrice mais réelles complexités

18 Novembre 2022 | 14h-17h

Organisé par



Partenaire



14h Propos introductifs

Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu, Doyen de la Faculté de droit de Strasbourg

Marc Mignot, Directeur du CDPF

14h15 Ouverture : La défaillance des décrets de procédure 2021-2022 :

d'une « légistique de rattrapage » à une « légistique rattrapée »

Sylvie Pierre-Maurice, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

14h35 Le nouveau visage de l'injonction de payer

Philippe Casson, Maître de conférences HDR à l'Université de Haute-Alsace

14h55 La nouvelle introduction de l'instance : du bon et du moins bon

Sâmi Hazoug, Maître de conférences à l'Université de Franche-Comté

15h15 Pause café

15h35 L'injonction aux MARD

Catherine Tirvaudey, Maître de conférences HDR à l'Université de Franche-Comté, Vice-Doyen de la Faculté de droit de Besançon

15h55 L'appel et la procédure électronique dans tous ses états

Dominique D'Ambra, Professeure émérite, Université de Strasbourg

16h15 Le point de vue des praticiens sur les décrets et sur les annulations opérées par le Conseil d'Etat le 22 septembre 2022

Stéphane Lopez, avocat associé, médiateur agréé CNMA/Mediator, praticien Collaboratif,

Christine Ruetsch, avocat, ancien Bâtonnier, Présidente de l'Institut de Justice Amiable du Barreau de Strasbourg,

Clinique de la Médiation, Strasbourg, Grand Est

16h45 Discussion avec la salle